

Paris, le 22 Mai 1885
Col. Müller
DD 867

MANIFESTE DES REPRÉSENTANTS DE L'OISE

Le Vendredi 22 Mai 1885 a eu lieu, à Creil, une réunion de Sénateurs, Députés, Conseillers généraux, Conseillers d'arrondissement et Maires de chefs-lieux de canton républicains du département de l'Oise.

La réunion a décidé d'adresser aux Électeurs le Manifeste suivant, et de demander l'adhésion de tous ceux qui approuveraient la politique résumée dans ce Manifeste :

Aux Électeurs du Département de l'Oise.

Chers Concitoyens,

L'approche de la période électorale et l'agitation déjà commencée par divers groupes politiques dans le département nous font un devoir, sans entrer dans des questions de personnes qui seraient prématurées, de vous dire dès aujourd'hui sur quel terrain nous entendons nous placer et convier tous les bons citoyens à se rencontrer avec nous lors des prochaines élections.

Nous voulons maintenir la République, consacrée par quinze ans d'existence, commandée par les mœurs et les institutions démocratiques de notre pays : nous estimons qu'en dehors d'elle, ce serait pour la France l'incertitude du lendemain, la révolution, peut-être la guerre civile et l'anarchie.

Nous pensons que la République doit être un gouvernement de conciliation, ouvert à tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté.

Nous croyons qu'elle doit avoir une politique, non pas ambiguë et flottante, mais nette et déterminée : qu'elle doit se maintenir fermement sur le terrain des réformes pratiques et des idées modérées.

Nous entendons que la religion reste sur son domaine et n'empiète jamais sur celui de la politique : mais nous voulons, dans les questions religieuses, l'apaisement et la liberté pour tous.

Nous voulons que notre politique extérieure, sans rien abdiquer de la dignité nationale, de nos intérêts et de nos droits, soit conduite avec prudence et économie.

Enfin, sur le terrain économique, nous voulons que les dépenses de l'Etat soient réduites au strict minimum : nous réclamons la suppression du budget extraordinaire, qui est un encouragement à la dépense et un obstacle au contrôle : nous voulons que l'attention du Parlement se concentre sur les lois d'affaires, sur les mesures qui peuvent contribuer au développement de la richesse publique et atténuer les effets de la crise industrielle et commerciale dont souffrent, à l'heure actuelle, tous les peuples du monde. Nous voulons que les intérêts nationaux ne soient point sacrifiés aux intérêts étrangers, que les dispositions récemment prises en faveur de l'agriculture soient complétées, et qu'une étude nouvelle de notre système d'impôts amène la réduction des charges excessives qui pèsent sur le cultivateur.

Imp. du Journal de Clermont, J. Muller, directeur.

Chers Concitoyens,

Si vous approuvez ces vues, qui sont assurément celles de la grande majorité de notre département, nous serons heureux et honorés que vous vouliez bien leur donner votre adhésion : en nous prêtant votre concours actif pour en assurer le succès dans les élections prochaines, vous aurez, nous en avons la ferme confiance, bien mérité de notre pays.

CUVINOT,
CÉLESTIN LAGACHE, } Sénateurs.
D'ANDLAU, }
FRANCK CHAUVEAU, }
LE VAVASSEUR, } Députés.
EDMOND ROBERT, }

CHEVALLIER,
CHOVET, maire de Compiègne,
DUPONT,
DUPUIS,
GAILLARD,
HAINSELIN,
LAGARDE,
LANGLOIS, d'Estrées-Saint-Denis,
MARTIN, maire de Lassigny,
MOQUET.

SERRIN,
TOURLY-GODIN,
BIENAIMÉ,
BOULANGER, maire d'Auncueil,
BOURSIER,
DELAHERCHE,
DELANNOY,
DELY,
DUVAL,
FLOBERT,
GIBON,
HANIET,
HOCHARD,
JOLIDON, maire de Liancourt,
LALANDE,
LANGLOIS, de Noailles,
MÉLOIS,
ROBLIN, maire de Betz,
SALLEMBIEN,
SOYER,
J.-B. TURQUET,
VECTEN,

FONTAINE, Maire de Senlis.
BOURDEAUX, maire de Grandvilliers.
BRUNOT, Maire de Creil.
CAFFIN, Maire de Neuilly-en-Thelle.
DEMONT, Maire de Saint-Just-en-Chaussée.
DERBERGUE, Maire de Froissy.
HOURDÉ, Maire de Maignelay.
LEROY, Maire d'Attichy.
PREVOST, Maire de Ressons.
De REINACH, Maire de Nivillers.
RUDAULT, Maire de Nanteuil-le-Haudouin.
VAILLANT, Maire de Noailles.

On est prié d'envoyer son adhésion, individuellement ou collectivement, soit à l'un quelconque des signataires ci-dessus désignés, soit plus spécialement :

Pour l'Arrondissement de Beauvais :

A M. CUVINOT, Sénateur, à Berthecourt, par Hermes (Oise), ou à M. C. LAGACHE, Sénateur, à Courcelles-Epayelles, par Tricot (Oise).

Pour l'Arrondissement de Clermont :

A M. HAINSELIN, Conseiller général, à Saint-Just-en-Chaussée (Oise), ou à M. CHEVALLIER, Conseiller général, à Froissy (Oise).

Pour l'Arrondissement de Compiègne :

A M. MARTIN, Conseiller général, à Lassigny (Oise), ou à M. LANGLOIS, Conseiller général au Quesnoy-Chevrières, par Longueil-Sainte-Marie (Oise).

Pour l'Arrondissement de Senlis :

A M. GAILLARD, Conseiller général, à Précý-sur-Oise (Oise), ou à M. SERRIN, Conseiller général, à Neuilly-en-Thelle (Oise).

le juillet 1885.

Messieurs et chers Concitoyens,

J'ai reçu le Manifeste, en date du 22 mai 1885, que vous avez bien voulu m'adresser : je déclare adhérer au programme politique qu'il contient.



Line about